N° 2112 — 6e Année. CINQ CENTIMES Samedi 5 Mai 1894

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue Pierre-Motte-Bossut, TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 5 fr. — Un an, 24 fr.
Bondement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS..... 0 fr. 75 —
LOCAUX..... 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 11.

TÉLÉPHONE

Notre collaborateur Lionel Maguet a annoncé, dans son premier article sur les Salons, que l'AVENIR préparait sur les deux grandes expositions artistiques de l'année des SUPPLÉMENTS ILLUSTRÉS *consacrés à la reproduction d'œuvres d'artistes de notre région. C'est là un essai de décentralisation artistique qu'aucun journal départemental n'a encore tenté et dont nos lecteurs, nous en sommes persuadés, apprécieront vivement l'intérêt.*

Nous nous sommes hâtés pour réaliser complètement notre rêve, à des difficultés d'exécution que nous n'avons surmontées qu'à grand peine et nous avons dû, non sans regret, retarder de quelques jours l'apparition de nos deux suppléments, très prochainement nous les mettrons successivement en vente.

Nous avons apporté un soin extrême à la composition de ces suppléments, qui seront tirés sur beau papier, à l'aide des procédés les plus perfectionnés, et qui constitueront de véritables ALBUMS ARTISTIQUES. *Nos lecteurs y trouveront reproduites les œuvres de MM. Carolus-Duran, Breton, Demont, Mme Demont-Breton, MM. Agache, Neverre, Clément, Cazin, Aman-Jean, Pluchart, Duhoit, Ed. Saint, Van Driesten, Houzig, etc., soit d'après des simili, soit d'après des* DESSINS ORIGINAUX.

Le texte qui accompagnera ces illustrations est confié à notre collaborateur Lionel Maguet, dont nous n'avons pas à faire ressortir la compétence. Nos suppléments des Salons seront donc, à tous égards, des publications artistiques de premier ordre.

Nous sommes certains que des lecteurs de l'AVENIR apprécieront à sa juste valeur notre initiative et que nos suppléments illustrés rencontreront auprès d'eux le plus vif succès.

Une fête en baisse

Il n'y a pas à le nier, la fête du 1er mai est en baisse.

Nous avons parcouru avec attention non seulement les journaux parisiens, mais aussi les journaux des départements et nous n'avons pu y relever, en somme, qu'un constatat non seulement la calme de la journée, mais aussi l'abstence à peu près complète de toute manifestation.

Il y a des villes industrielles où le 1er Mai est passé presque inaperçu.

La *Petite République* s'efforce d'expliquer par la plume du citoyen J. Allemane que c'est par par respect de l'ordre que la classe ouvrière s'est abstenue, dans cette journée de faire trop parler d'elle.

En réalité, le seul motif de cette tranquillité un peu inattendue est une certaine lassitude des démonstrations platoniques, le bon sens populaire s'étonnant pouvoir la nécessité de manifester dans le vide.

Tant que la grande armée des travailleurs a pensé qu'il était utile d'affirmer sa force numérique à la face du pays, la fête du 1er mai lui a fourni en quelque sorte, la journée de l'occasion.

Pendant plusieurs années, cette journée est devenue une sorte de fête du travail et la plupart des ouvriers s'y sont mêlés volontiers, dans le but de protester à la bourgeoisie, qu'à de certaines heures, le monde du travail savait se solidariser et s'unir dans une manifestation collective et grandiose.

Les patrons — qui ne font pas toujours preuve de bon sens — en ont eu pourtant dans cette circonstance et n'ont pas essayé d'endiguer le torrent.

Ils ont laissé passer le flot, ouvrant eux-mêmes les écluses, c'est-à-dire, les portes de leurs fabriques, et laissant à leur personnel, le droit de fêter comme il lui convient, la journée du 1er Mai.

Toute manifestation pulse sa force dans la résistance qu'elle est appelée à vaincre. Quand cette résistance pas ou cesse d'exister, celle-ci s'affaiblit forcément et c'est là tout le secret de l'avortement de la fête du 1er mai 1894.

L'année prochaine, le 1er mai sera plus pâle encore, la période décroissante aura arrivé et il est beaucoup plus difficile de remonter un courant que de le produire.

Les journaux socialistes révolutionnaires auront beau mettre sur le compte de la lassitude ou de la peur, le calme de la journée, le fait demeurera un peu vrai à l'occasion de cette journée, la vérité indéniable, c'est que ce mouvement travailleur qui accompli peut être velléitaire un jour de fête spéciale, manque de cette force pour aborder protestataire, sans conséquences précisées, sans résultats pratiques immédiats.

Il nous n'en pas moins que ici sur le terrain de l'opportunisme ou du radicalisme, à la fête du 1er Mai, il a eu nulle part Palais Bourbon plus de députés socialistes attendant les délégations ouvrières qu'il n'y a eu de membres de ces délégations venant s'entretenir avec les députés socialistes.

Dans certaines villes industrielles du Nord, le chômage a été à peu près nul.

Les apôtres du collectivisme ont eu beau battre la caisse et s'efforcer de provoquer l'enthousiasme des populations ouvrières, à peu près partout — sauf à Roubaix — les ouvriers sont restés sourds à ces exhortations.

Cela n'indique nullement que le monde du travail renonce aux revendications qu'il a hautement formulées, ni aux réformes qu'il est en droit d'espérer.

Cela prouve simplement que le peuple, avec son bon sens implacable, n'a qu'un goût médiocre pour la phraséologie creuse et que les mots redondants n'ont sur lui de prise que d'une façon très éphémère.

Ce n'est pas avec des discours que l'ouvrier nourrit sa famille. Ce n'est pas avec des manifestations inutiles que les réformes sociales arrivent à s'imposer.

La grande fête internationale du 1er mai avait des chances de vivre en tant que manifestation, à la condition d'être rare et tout-à-fait exceptionnelle.

En lui faisant prendre rang dans le calendrier, à côté des fêtes corporatives, on l'a fatalement vouée à une disparition prochaine.

C'est ce que les chefs du Parti socialiste n'ont pas su comprendre. C'est pourtant ce qu'ils commencent à voir et ce qu'ils verront mieux encore par la suite.

E. LAGRILLIERE-BEAUCLERC.

Avec du génie,... et de la chance

Napoléon est de plus en plus à la mode. A ce sujet, nous retrouvons dans nos notes, cet autre confrère de la *France* un extrait tout juste des différentes demeures occupées par N. à son dès pas son arrivée à Paris, en 1784, jusqu'en 1815 :

1. Une place dans un galetas à l'école militaire ;
2. Une chambre, sous le toit, quai Conti ;
3. Une mansarde, hôtel de Mars, rue du Mail ;
4. Une chambre, hôtel des Droits de l'Homme, rue des Fossés-Montmartre ;
5. Un petit appartement, rue de la Michodière, n° 19 ;
6. Une chambre, hôtel Mirabeau, impasse du Dauphin, aujourd'hui rue du Dauphin, derrière Saint-Roch ;
7. L'hôtel rue Coloncelle, rue Neuve-des-Capucines ;
8. L'hôtel rue Chantereine, aujourd'hui rue de la Victoire ;
9. Le palais du Luxembourg ;
10. Le palais des Tuileries.

Il faut ajouter à cette nomenclature, pour la complète, les châteaux impériaux : Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet, Trianon, Marly, Napoléon habite pendant les Cent Jours qu'il passe sa dernière nuit à Paris, et à Malmaison qui, après avoir vu le développement d'une grande gloire a été sa dernière demeure en France.

Cet progression si étonnante prouve abondamment que l'adage : Avec du génie on arrive à la chance, de la volonté, une forte dose de génie, non moins l'audace et enfin de la chance.

Echos et Nouvelles

Vendredi avait été le prétexte des voix du jury dans le procès de l'anarchiste Henry.

Quelque voix qui accorde les circonstances aucun a été mentionné.

Il a les ont refusées.

Il est donc fait un déplacement de trois voix pour que les circonstances atténuantes lui fussent accordées.

* * *

Pendant un bal, l'autre jour à New-York, un jeune homme apprit à ses parents que sa fille qu'il trouvait un peu trop gaie, pas bête, la valse mieux à lui démontrer sa main.

Même mésaventure... accidentelle, et comme le maître de la maison était ministre protestant, le ministre qui se fait un scandale en présence de tous ses invités, une demi-heure juste après la demande.

Le soir même, à la fin du bal, les nouveaux mariés partaient en voyage de noces.

* * *

On annonce la mort du général Dolgoukoff, ancien ministre de la guerre en 1820 et 1830 et ayant été aussi son nom devint célèbre surtout après la guerre de Crimée. C'est lui qui fortifia la tour de Kroff, à Sébastopol.

* * *

Une blouse historique : l'homme M. Hachet-Souplet, habitant Saint-Quentin, possède la blouse de Napoléon le jour où il a servit le prince à quitter Napoléon le futur Napoléon III, pour s'évader de la forteresse de Ham.

* * *

A Londres, un amateur de sabres, pour varier son exercice s'est récemment amusé à couper en tube de caoutchouc. Il est plus de long et il en faisait décapter l'extrémité et gardait le tube pendant trois mois sans être sucrement dérangé.

* * *

Un mariage par téléphone. M. Chaco, habitant la Californie, mariait sa fille à M. Jean Nagotte, qui lui déclarait une, par le Rev Call, avec lequel la cérémonie eu communication.

* * *

On mande de Berlin que le coiffeur contenant les cheveux de Bismarck et de l'empereur Guillaume allemain Emmanuel Schaky est arrêté ces jours-ci. Le jeune coupeur quoique âgé, de 25 à 1899. Le parce scrutinique sera publiée dès qu'on connaîtra le testament du célèbre voyageur.

* * *

A l'occasion des fêtes du Bairam, le sultan a fait mettre en liberté tous les prisonniers détenus pour dettes à Constantinople. Le sultan a désintéressé les créanciers, et a fait donner un excellent repas aux libérés.

* * *

La maison qu'habita rue Saint-Georges, pendant la Commune, le général Cluseret, chef de l'armée de Versailles, de Paris, et plusieurs autres chambres, fut mise en vente aujourd'hui pour être démolie dans quelques jours.

* * *

Un vieillard bien connu à la Robertsau près de Strasbourg, M. Schmihmann, vient de mourir. Il avait fait les campagnes de la Grande Armée, et est en 1870 et 1871 et a gagné malgré son grand âge.

* * *

On nous annonce à Paris, une exposition de serins, avec prunes et récompenses.

La Redevance sur les Mines

Nous avons déjà signalé la façon véritablement défectueuse qui était suivie pour l'établissement de cette taxe, celle-ci est de 5.00 et perçue sur le produit net. On appelle produit net la somme des bénéfices dont on a déduit les frais de concessions de puits, d'acquisition et d'installation de machines, de construction de bâtiments, maisons, chemins de fer, d'achat d'immeuble, etc. Il résulte de cette méthode que nombre de mines en gain sont indiquées à tort comme se trouvant en perte.

On a vu des sociétés dépensant par exemple un million, faisant 600,000 francs de bénéfices nets et portées comme étant en déficit.

Il est souverainement injuste que des sociétés aussi dans une condition pareille, soient exposées à payer une diminution correspondante du produit net. Du reste, ce déficit, sur quoi l'on a été le prétexte.

Les chiffres ci-dessous vont montrer la réalité de cette injustice.

Il est nécessaire de diviser le compte de chaque bassin en deux catégories : la première comprenant les mines où elle est intégralement appliquée, c'est-à-dire sans aucun de déduction, c'est le cas très rare ; la 2e, les mines dont on diminue les dépenses et frais de premier établissement et en ne quant l'importance de ces frais. Cette méthode supprimerait tout malentendu, et la situation serait bien claire.

D'après la dernière statistique s'appliquant à 1892, l'ensemble des redevances sur les mines est représenté par les chiffres suivants :

	France Total des redevances francs	France Total des redevances francs	Algérie —
Combustibles minéraux	2,622,014	1.4	
Minerais de fer	65,418	14,167	
Autres substances	313,151	17,905	
Totaux	2,921,583	32,076	

Le tableau suivant indique fidèlement les mines en gain et perte :

	Mines en gain Nombre	Mines en gain Revenu imposé	Mines en dépenses Nombre	Mines en dépenses Revenu imposé
Combustibles minéraux	138	46,277,162	195	7,272,538
Minerais de fer	49	1,320,356	33	394,858
Autres minerais	30	4,966,847	65	2,228,708
Totaux	227	52,724,755	294	9,903,309

L'État de redevances dit que l'exploitation de mines en gain comme ailleurs pour celle de mine dit en perte, ne doit pas être prise dans un sens absolu. Il est évident que si on ne déduisait pas les dépenses de premier établissement, le chiffre du revenu de 52,724,755 francs, deviendrait bien beaucoup moindre ; de même si on ne tenait pas compte du 9,903,309 fr. devrait de son côté, être singulièrement réduite. Sans compter que pour l'établissement de la redevance comme pour tout impôt, on doit tenir compte de ce fait, que les plus grandes dépenses pour réduire le cas à payer à l'État ou ne rien acquitter du tout.

R. T.

Cornélius Herz

Plus d'extradition. — La fin d'un procès

Hier, le Tribunal civil de la Seine a homologué une transaction intervenue entre M. Arnaud, mandataire des obligataires du Panama, M. Imbert, liquidateur de la succession du baron de Reinach, et Cornélius Herz, un des fameux procès en restitution dont nous avons plusieurs reprises entretenu nos lecteurs.

Voici la partie intéressante de cette transaction :

Article premier. — Le montant des sommes auxquelles la Compagnie du canal interocéanique de Panama pourrait avoir droit, contre la succession de feu le baron de Reinach, soit contre M. Herz, est fixé, forfaitairement à titre transactionnel par procès, au chiffre de trois millions cinquante mille francs, cette somme appartiendra à M. Lebaudy acquéreur et ses ensuite par lui en exécution de l'article 5 de la loi du premier juillet 1893 sont quatre-vingt-trois.

Art. 2. — Cette somme de trois millions sera payée en francs et en supposée savoir : jusqu'à concurrence de quinze cent mille francs par M. et Mme Herz ; et jusqu'à concurrence de quinze cent cinquante mille francs par M. Imbert et nous.

Ces sommes seront remises entre les mains de M. Lemarquis, au compte des obligataires de Panama.

Moyennant cette exécution de cette transaction, M. Imbert, admin strateur de la succession Reinach, et M. Gaston, liquidateur de la Compagnie de Panama vont les dépens à retirer la plainte qu'ils avaient déposée contre Cornélius Herz, plaintes sur lesquelles est actuellement basée la demande d'extradition.

Une loi socialiste en Angleterre

M. Asquith, le ministre de l'intérieur a un bill en préparer le cure qui vers le jour des ouvriers. Ce bill a pour but de renforcer la loi de 1878 sur le travail dans les manufactures. C'est le deuxième qui la modifie.

Dans l'atelier, chaque ouvrier devra avoir 250 mètres cubes d'air pendant le jour et 400 après huit heures de soir.

Jusqu'à présent le nettoyage des machines a marché sans défense qu'après 8 heures du soir. Il sera dorénavant permis.

Les heures exceptionnelles permises jusqu'à présent cinq jours par semaine ne le sont plus que quatre heures.

Le bill défend l'emploi des enfants, des adolescents et des femmes dans des ateliers, pendant les vingt-quatre heures qui suivent les accouchements.

Le bill comprend les ouvriers qui sont exclus de la loi sur les accidents du travail, ceux qui ne sont pas payés en argent, mais en nature, ceux qui sont dans les constructions provisoires.

La où il y a location de petits ateliers, comme à Sheffield, c'est le propriétaire qui sera responsable des conditions hygiéniques, de la protection des machines, de la déclaration des accidents.

Pour les mines insalubres, le ministre de l'intérieur pourra nommer un inspecteur spécial qui sera chargé de l'emploi des enfants et des femmes.

Tout employeur sera tenu, dans les ateliers de tissage, de fournir une notre contenant l'indication du prix de chaque pièce au moment de la remise du travail à faire.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

La Commission du Budget

Paris, 3 mai. — Quoique ce soit aujourd'hui fête chômée, la sous-commission du budget, chargée d'étudier la 1re série des douzièmes d'un im. d'urtle revenus par cette commission, s'est réunie au Palais-Bourbon. Elle a examiné les conditions dans lesquelles pourraient être frappés les revenus mobiliers qui forment le 6e tiers de l'ensemble des valeurs françaises et étrangères. Paris d'un rét. Créances, etc. et les ressources qu'elle pourraient fournir au budget en compensation des dégrèvements à faire.

Sans prendre les décisions définitives, nourrées pré-audition du Gouvernement et étude des documents réclamés à diverses administrations, la sous-commission a pu éclider un certain nombre de points et établir des chiffres approximatifs.

Demain, nouvelle réunion où seront abordées les cédules D et E (projets commerciaux, industriels, libres rés, émoluments, traitements, salaires, etc.).

Une interpellation sur Cornélius Herz

Paris, 3 mai. — M. Marcel Habert, député de Seine-et-Oise a écrit aujourd'hui au garde des sceaux qu'il le questionnerait sur le maintien de l'extradition de Cornélius Herz en le priant de bien vouloir fix-r le jour.

Cette question est motivée par l'annonce de la transaction intervenue entre Cornélius Herz, les héritiers de Reinach et le liquidateur du Panama dont le *Figaro* conclue que les poursuites pénales contre Cornélius Herz étant retirées, l'affaire Cornélius est terminée et la demande d'extradition sans objet.

LA MÉDAILLE COLONIALE

Une circulaire ministérielle

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée la circulaire suivante :

« En raison des réclamations qui m'ont été adressées, il me paraît nécessaire de préciser le rôle que la gendarmerie a à remplir dans la transmission des demandes de mise en possession de la médaille du Tonkin, formées par d'anciens militaires de l'armée de terre.

» Aux termes de l'instruction du 19 mars 1894, ces demandes doivent être adressées directement par les intéressés, sans leurs chefs, les opérations de gravures visées dans le décret du 6 mars dernier, donnant droit à la médaille ; en outre, elles doivent, autant que possible, être accompagnées des pièces justificatives (congé de libération, état des services, etc.)

» Le fait de ne pouvoir joindre aucune pièce militaire ne doit pas être une cause de refus de la demande par la gendarmerie locale.

» Il en est de même de la non production du casier judiciaire pour certaines catégories d'ayants-droit.

» Ainsi, il n'est pas nécessaire d'exiger l'extrait du casier ultérieur :

» Pour les colonies de la rive de l'armée territoriale, pourvu que ces officiers justifient de leur position en faisant servir leur demande par les chefs de corps ou de service.

» Pour les ancien militaires ayant été cités à l'ordre du jour, ou ayant reçu la médaille militaire, s'ils produisent une pièce authentique telle que certificat du maire ou de l'autorité militaire, constatant qu'ils sont toujours titulaires de leur décoration ;

» Pour les fonctionnaires et employés de l'Etat dont les demandes seront faites et timbrées par leurs chefs de service.

La santé de M. Floquet.

Paris, 3 mai. — *On a de meilleures nouvelles de M. Floquet, dont la santé a été très ébranlée dans ces derniers temps. L'ancien président du Conseil, qui a eu ces jours un coup un fort accès de goutte et de violentes douleurs néphrétiques.*

Si aucune rechute ne se produit, M. Floquet pourra, sous doute, quitter Nice et retourn à Paris dans le courant de la semaine prochaine.

L'Affaire Talleyrand-Lebaudy

Chez le juge d'instruction

Paris, 3 mai. — M. Dupré a continué hier à entendre les experts et quelques témoins, entre autres M. Ducret, ancien directeur de la *Cocarde*.

Ce dernier a été interrogé sur la façon dont il était devenu possesseur d'un traité de 50,000 francs signé Max Lebaudy et sur les conditions dans lesquelles cette traite avait été négociée.

Coup de théâtre

Après avoir entendu M. Ducret, le juge d'instruction a fait venir M. Lebaudy, son conseil, M. Bernard, dans le cabinet de M. Dupré se trouvait M. Gobert, expert en écritures.

Interrogé nouveau par le magistrat enquêteur, M. Max Lebaudy a reconnu des toutes les traites qui lui présentait étaient signées de lui.

M. de Talleyrand-Périgord avait déclaré que lon à M. Lebaudy, il lui avait une lettre qu'elles sont les raisons qui vous ont poussé à donner votre plainte ? Celui-ci aurait répondu :

— Je n'avais personnellement aucun intérêt de vous en vouloir. J'ai été poussé à tout par quelqu'un de vos amis. Le jour où la plus disposition de ma fortune m'a été assurée, l'un d'eux n'est pas venu en votre nom, me demander la menace au livre, d'arranger immédiatement les affaires communes ! C'est alors que, sur les avis de mes conseils, j'ai dû me résoudre à déposer une plainte pour sauvegarder mes intérêts.

Les scènes que peuvent gra. terminer lent faire à Cornélius Herz. M. Dupré lui a prétendu de dé. de ne se suites à donner à l'affaire que dans le courant de la semaine prochaine.

La mort du commandant Faurax

Lyon, 3 mai. — Le tribunal civil était saisi d'une question assez curieuse. Une société a fait-ils à l'intérieur de l'exposition un panorama portant à l'entrée pour titre principal et en gros caractères : « Mort du commandant Faurax ». La famille du commandant qui, on le sait, est d'or gine lyonnaise, demandait que cette mention fut supprimée et alléguait que la mémoire du défunt était exploitée qu'elle compromettait à servir d'un but de réclame commerciale.

Le tribunal n'a pas cru devoir faire droit à cette demande et l'a rejeté par les motifs suivants :

Attendu que la demande est fondée sur des suscriptibilités qui sont des plus respectables mais qui n'ont pas été lésées ;

Attendu qu'en annonçant à l'extérieur un panorama le combat de Bingh avec cette addition : « Mort du commandant Faurax », la société défenderesse n'a fait que publier un fait d'histoire que qui appartient à la publicité ;

Qu'elle n'a rien avoir ajouté à la mémoire du mort.

La semaine sanglante

Paris, 3 mai. — Si, de tous les socialistes, les allemands sont de moins les plus ardents à réclamer le chômage de la journée du 1er mai, en revanche ils semblent s'intéresser au chômage de la propagande politique, et dès hier soir, ces infatigables se sont mis à réunissant à nouveau dans la salle Léger pour y discuter l'organisation de la Semaine sanglante.

La réunion n'a d'ailleurs pris que des mesures purement administratives qui comprennent les trois points suivants : les groupes socialistes adhérents à la commission allemand tenu pour la manifestation du 1er mai sont invités à continuer leur activation à ce Comité qui se transformera en commission d'organisation pour la Semaine sanglante ; les guestistes sont irrémédiablement exclus de toute participat on à ce comité.

Si M. Lépine fait fermer le cimetière du Père-Lachaise le 27 mai, jour de la manifestation, les manifestants recommencent le dimanche suivant et ainsi de suite jusqu'à ce que la patience de M. Lépine soit à bout.

Le prochain rendez-vous préparatoire à la manifestation de la Semaine sanglante commencerait la semaine prochaine.

DÉTOURNEMENTS D'AVOINE

Hem remont, 3 mai. — Des détournements d'avoine étaient récemment constatés aux magasins du quartier d'artillerie de Remiremont. L'affaire vient d'avoir son dénouement devant le 1re conseil de guerre de cette ville ; un préposé des fourrages militaires a été condamné à six mois de prison ; un cantinier d'artillerie et trois fourriers ont été condamnés à quatre, six et deux mois de la même peine, mais l'application de la loi Bérenger a été faite à ces quatre derniers.

Suicide d'un enfant

Paris, 3 mai. — Un garçon de 11 ans 1/2, nommé Edmond, s'est pendu à son matelas dans la cellule qu'il occupait à la prison de la petite Roquette.

Interrogé sur la demande de sa famille, l'enfant a déclaré qu'il préférait la prison à l'incarcération était maintenue, il se suiciderait. Le malheureux a mis, comme on l'a vu, sa menace à exécution.

Il laissait sur sa mère une lettre où il lui reprenait son sinistre promesse.

ETUDIANTS TAPAGEURS

Paris, 3 mai. — La journée ne se déroulait pas sans de l'antisémitisme ; deux incidents ont eu lieu dans l'après-midi, en a eu un mouvement dans le quartier latin.

En effet, hier soir, dans un café du boulevard Saint-Michel on avait publié une note invitant les étudiants à se rendre aujourd'hui au Café des Ambassadeurs. Deux cents étudiants se sont rendus à cette invitation en faisant grand tapage dans les rues, musique, bruit, qui a occasionné par les chansons très dansées que ces jeunes gens ont dû à leur tête. Ils se sont dirigés vers les Champs-Elysées où une dispute a éclaté entre eux. Ils se sont divisés en deux sections, l'une est restée au Café des Ambassadeurs faire du vacarme et l'autre est venue sur les boulevards.

La franchise postale

Paris, 3 mai. — On sait que le Président de la République, les présidents de la Chambre et du Sénat, les ministres, les commandants de corps d'armée, les hauts fonctionnaires de l'ordre administratif ont individuelle ont droit à la franchise postale, c'est-à-dire que leur correspondance — sur bien les lettres qu'ils reçoivent que celles qu'ils expédient eux-mêmes — circulent sans affranchissement.

Actuellement, deux présidents seulement jouissent de ce privilège : le Préfet de la Seine et le Préfet de police. Bientôt, cellule-ci, le préfet du Rhône et dans les départements limitrophes.

On cite en nombre de députés qui l'intention de réclamer la franchise pour tous les députés sans distinction — à l'intérieur de leur département, bien entendu, et est absurde, en effet, qu'un tel habitant de St-Denis par exemple, puisse écrire *gratis* à la préfecture de la Seine, tandis que un habitant de Dunkerque ou de Valenciennes devra, s'il a besoin de correspondre avec le Préfet de Nord, coller un timbre de trois sous sur sa lettre.

La réclamation est tellement juste que le gouvernement — l'espère du moins — aura pitié de ces malheureux. A moins qu'on supprime la franchise pour les deux préfets favorisés.

LES ANARCHISTES

Autopsie de Pauwels

Depuis le 28 mars, le cadavre de Pauwels, le dynamiteur de la Madeleine, était enfermé dans la cave n° 7 du frigorifique à la Morgue. M. Reynaud, le fameux directeur en avait remis à M. le docteur Socquet, médecin légiste, un morceau d'autopsie dont la date avait été laissée en blanc, le juge se réservant de pouvoir faire au préalable toutes constatations pouvant être utiles à l'instruction.

Hier soir, M. le docteur Socquet a reçu un avis de M. Eustace lui enjoignant de procéder sans retard à l'autopsie du cadavre de Pauwels.

Ce matin, à 9 heures, M. Socquet arrivait à la Morgue, et, en présence de M. Gauthier, fait faire le retirer du frigorifique le corps du dynamiteur qui fut placé de suite dans l'amphithéâtre où la température était de 15°.

Pen à peu le cadavre perdit la rigidité provoquée par la congélation, et à 7 heures, M. le docteur Socquet commençait son opération.

A neuf heures, le médecin-légiste avait terminé et, en attendant un rapport détaillé, envoyait à M. Espinasse une fiche donnant précisément le résultat de ses recherches.

En voici le teneur :

« Décès Joseph Pauwels, né le 29 janvier 1864, décédé le 15 mars 1894 et entré à la Morgue le 16 mars 1894.

« Fracture de la colonne vertébrale, écrasement des poumons, déchirure du péritoine. »

Le cadavre de Pauwels ne pèse plus 1-63, comme on est à la Morgue, a été déposé dans l'appareil frigorifique en attendant son inhumation.

Mme Henry à la Roquette

La mère d'Emile Henry s'est rendue hier à la Grande-Roquette pour voir son fils. La pauvre femme a valamment imploré son fils pour obtenir qu'il signât un recours en grâce. Le condamné est demeuré inébranlable. Il est indigne de moi, a-t-il dit, de chercher à me soustraire à cette mort que j'attends comme une délivrance.

Hier également Emile Henry a écrit à son frère une longue lettre d'adieu.

On pense que l'exécution du jeune anarchiste aura lieu vers la fin de ce mois.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Condamnation d'un anarchiste

Draguignan, 3 mai. — La cour d'assises vient de condamner à dix mois de prison et 1,000 francs d'amende un jeune anarchiste, Augustin Marcelin, comme de nouveauté. Dans une réunion tenue en novembre dernier à la Bourse du travail, à Toulon, Marcelin avait dit : « Il n'y a plus que la révolution sociale. Si Fouvrier a des bendes, qu'il se serve lui-même. Les magasins regorgent, qu'il prenne, c'est son droit. Ce n'est pas un vol, c'est une restitution. »

Explosion de dynamite

A Lourches

Hier, vers onze heures du soir, on a tenté de faire sauter à la dynamite, la maison portant le n° 3 de la rue de la Station, habitée par M. Deverne, ingénieur principal des mines de Douchy.

Une cartouche a été placée dans le goulot en fonte du cheneau. L'explosion la complètement réduit en miettes les morceaux sont allés frapper les maisons situées en face et ont brisé toutes les carreaux de vitre.

Les dégâts ont causé des ravages considérables dans l'intérieur de ces maisons les dégâts sont purement matériels. Quant à l'auteur de l'impôt sur, elle paraît avoir moins bouffert que les autres maisons.

Le parquet de Douai est sur les lieux depuis 7 heures du matin pour ouvrir une enquête. Jusqu'ici aucune arrestation n'a été opérée on ne sait sur qui porter des soupçons.

A L'ÉTRANGER

L'anarchiste Meunier

Londres, 3 mai. — Même ce vendredi, nous avons la composition de Anarchiste français Meunier devant le tribunal de Westcrest, le jeune de Brécin, lequel a été condamné à une longue détention après l'attentat du café Very, sans aucune autre circonstance. Meunier s'est envoyé à Londres par le gouvernement français et y trouve plus sous la protection de notre ambassade.

Fornaro et Polti

Londres, 3 mai. — Les anarchistes Fornaro et Polti ont comparu aujourd'hui devant la Cour d'assises.

Fornaro, qui s'exprime en italien, s'avoue coupable et dit qu'il avait voulu tuer le capitaliste et les bourgeois.

Polti, parlant anglais, a protesté de son innocence.

Nouvelles Étrangères

Les sans-travail aux Etats-Unis

New-York, 3 mai. — On mande de Cleveland :

Dix mille sans travail se sont livrés, hier, à des violences envers les ouvriers qui réussent de chômer.

La police a dû charger à plusieurs reprises. La calme n'a été rétabli qu'après de nombreuses arrestations et une abondante distribution de coups de bâton.

La troupe est consignée.

Pendant qu'une partie des émeutiers luttait avec la police, l'autre s'efforçait de renverser d'ouvrier.

La ville est terrorisée. La mitrailleuse est appelée.

Parmi les nombreux individus arrêtés, se trouve un certain anarchiste qui, quelques jours, faisait des discours très violents à un meetinge composé, en majeure partie, de Polonais et d'Italiens.

Les soldat rôdent, au nombre de 12,000, est dénié dans les rues de New-York portant nombre de drapeaux rouges. L'ordre n'a pas été troublé bien qu'une cinquantaine de détenus aient été jetés dans les prisons de Jersey.

Arrestation de Cozey

Washington, 3 mai. — Cozey et deux de ses lieutenants ont été arrêtés, mais ils ont été mis en liberté sous caution.

Ils comparaîtront vendredi devant le juge pour violation de la loi interdisant les abords du Capitole et de ses dépendances.

Plusieurs membres de Cozeys apparaissent parti « populiste » viendront défendre Cozey à la barre.

Un lieutenant de Cozey a invité les compagnes à transporter le quartier général de ses bandes, et une manifestation d'ensemble aurait lieu le 30 mai ou la 4 juin.

LA CUIRASSE ALLEMANDE

Berlin, 3 mai. — Cet après-midi un concours de nombreux officiers étrangers a remis-tre de la guerre on a jugé la cuirasse à la distance de dix pas sur une cuirasse du tailleur Dowes, sans obtenir aucune perforation.